

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 25/09/2007 **D -20070483**

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés:

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

Projet d'aménagement de la rive droite de Bordeaux, mission d'étude, d'assistance et de conseil pour son élaboration et sa mise en oeuvre. Résiliation du lot 1. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet urbain de la Ville de Bordeaux sur le territoire de la rive droite, vous aviez autorisé, lors du Conseil municipal du 18 décembre 2006, la signature des trois marchés suivants :

- Lot 1 : études et prestations techniques assistance à la réalisation du projet, attribué au groupement FORTIER/DESVIGNE/PARTENAIRES DEVELOPPEMENT/CADRES DE VILLES pour un montant de 4 855 520,80 euros TTC (Tranche ferme+Tranche conditionnelle) pour une durée de 7 ans.
- Lot 2: assistance en matière de communication, attribué au groupement PAYSAGES POSSIBLES/F. TALLON/F. PEDELABORDE pour un montant de 419 461,12 euros TTC pour une durée de 7 ans.
- Lot 3 : mission d'assistance à la négociation, attribué à la société PARTENAIRES DEVELOPPEMENT pour un montant de 469 849 euros TTC pour une durée de 7 ans.

Le 22 février 2007, le Préfet de la Gironde dans le cadre du contrôle de légalité a demandé l'annulation du lot 1 au motif que la procédure négociée retenue pour l'attribution de ce lot après déclaration d'infructuosité n'était pas appropriée. De ce fait, il demandait qu'un nouvel appel d'offres soit organisé après réexamen du projet.

Cette nouvelle procédure a été lancée le 24 mars 2007, sur la base d'un dossier de consultation modifié. Toutefois la Commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 23 mai 2007 en vue d'examiner le rapport technique des offres, a du déclarer la procédure sans suite pour des motifs d'intérêt général, à savoir absence de concurrence, conformément à l'article 59-IV du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de prendre acte de la résiliation du lot 1, sans nouvelle attribution, dans les conditions prévues à l'article 36 du CCAG − prestations intellectuelles et d'autoriser Monsieur le Maire à payer sous forme transactionnelle le montant de l'indemnisation y afférente (141 936 € HT).

ADOPTE A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ Adjoint au Maire